

# Le Vidangeur de Montréal

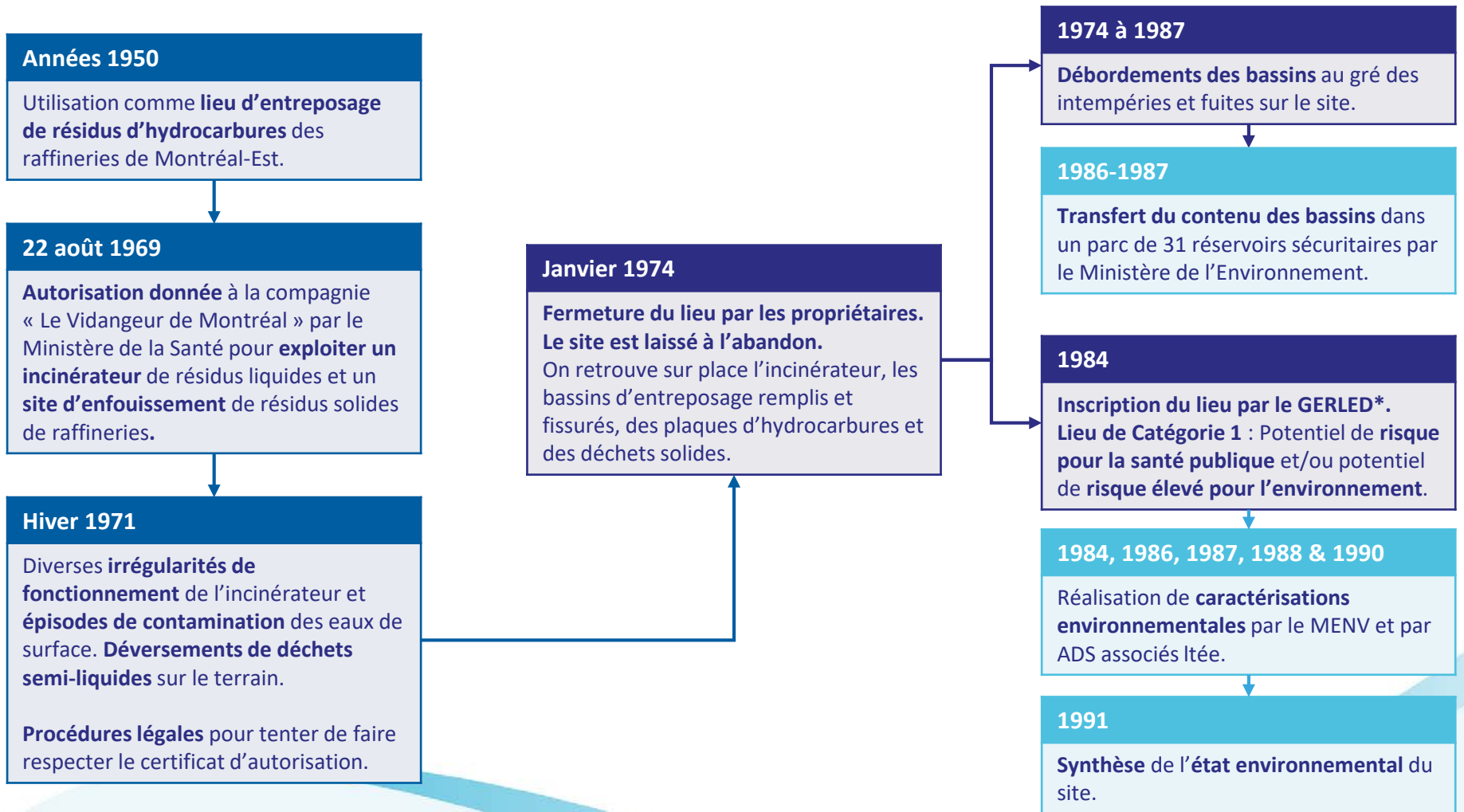
## Gestion et réhabilitation des cellules temporaires du MELCC

Direction des enquêtes et du passif environnemental

**Philippe Gélinas, ing., M.Sc., MBA**  
Chargé de dossier

**Daniel Rivard, ing., M.Sc.**  
Coordonnateur

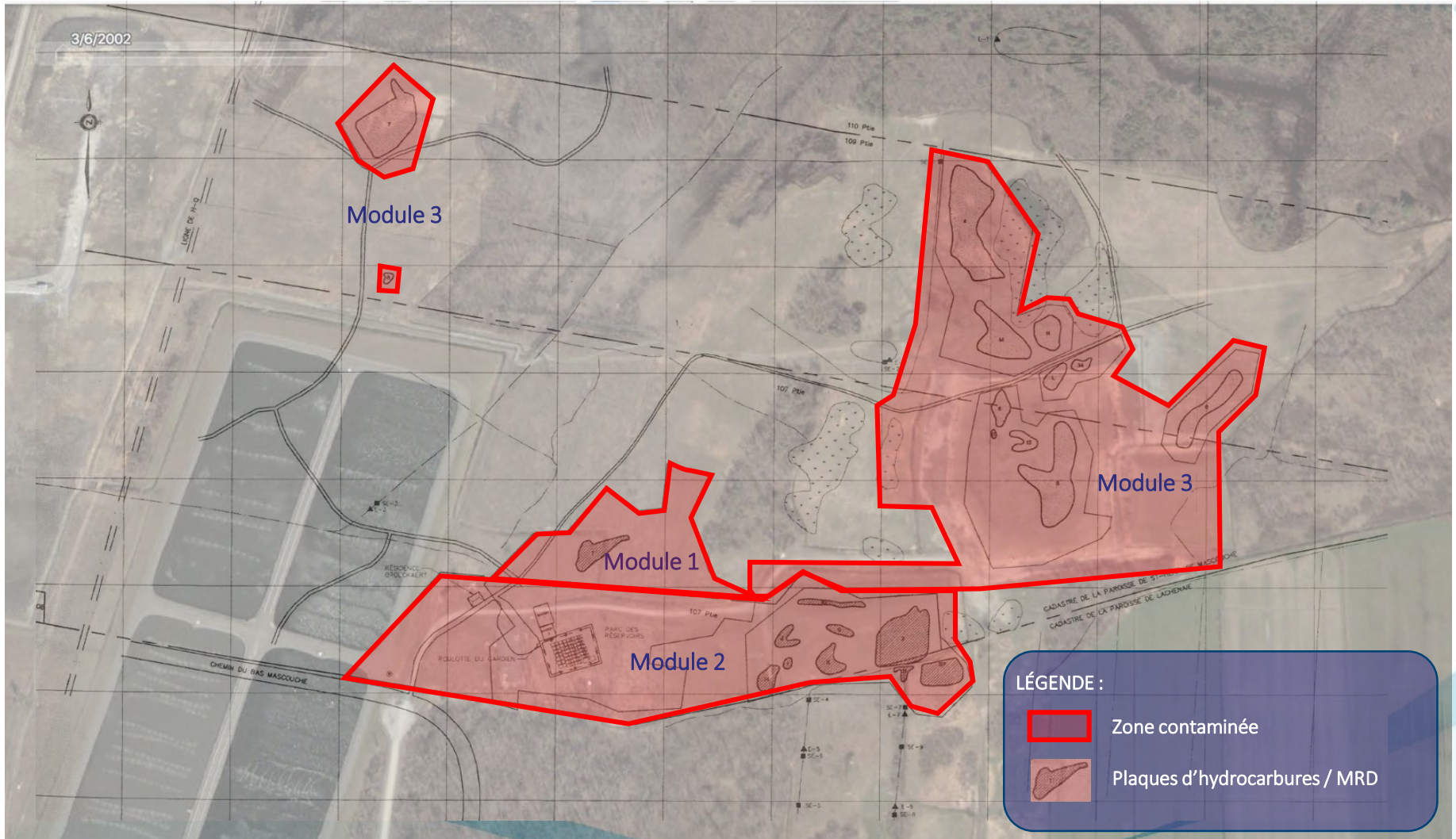
# Historique du site Le Vidangeur de Montréal



# Portrait environnemental du site (1991)

- Pratiques d'enfouissement de déchets, d'entreposage de résidus pétroliers et d'incinération à l'origine de la contamination.
- Contamination séparée en 3 modules selon l'activité génératrice de contamination.  
(Modules 1+2 : « Le Vidangeur de Montréal » et Module 3 : Sites d'enfouissement)
- Contamination des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines superficielles par des métaux et des composés organiques.
- Superficie totale du site à décontaminer : 603 000 m<sup>2</sup>.  
(soit l'équivalent de 12 terrains de football)

# Portrait environnemental du site (1991)



# Réhabilitation du site par le MELCC

## 1992-1993 : Plans et devis de restauration du site

- Critère de réhabilitation retenu : critère « B ».
- Mode de gestion : construction de lieux d'enfouissement (LE) temporaires pour les sols et les matières dangereuses résiduelles (MDR).

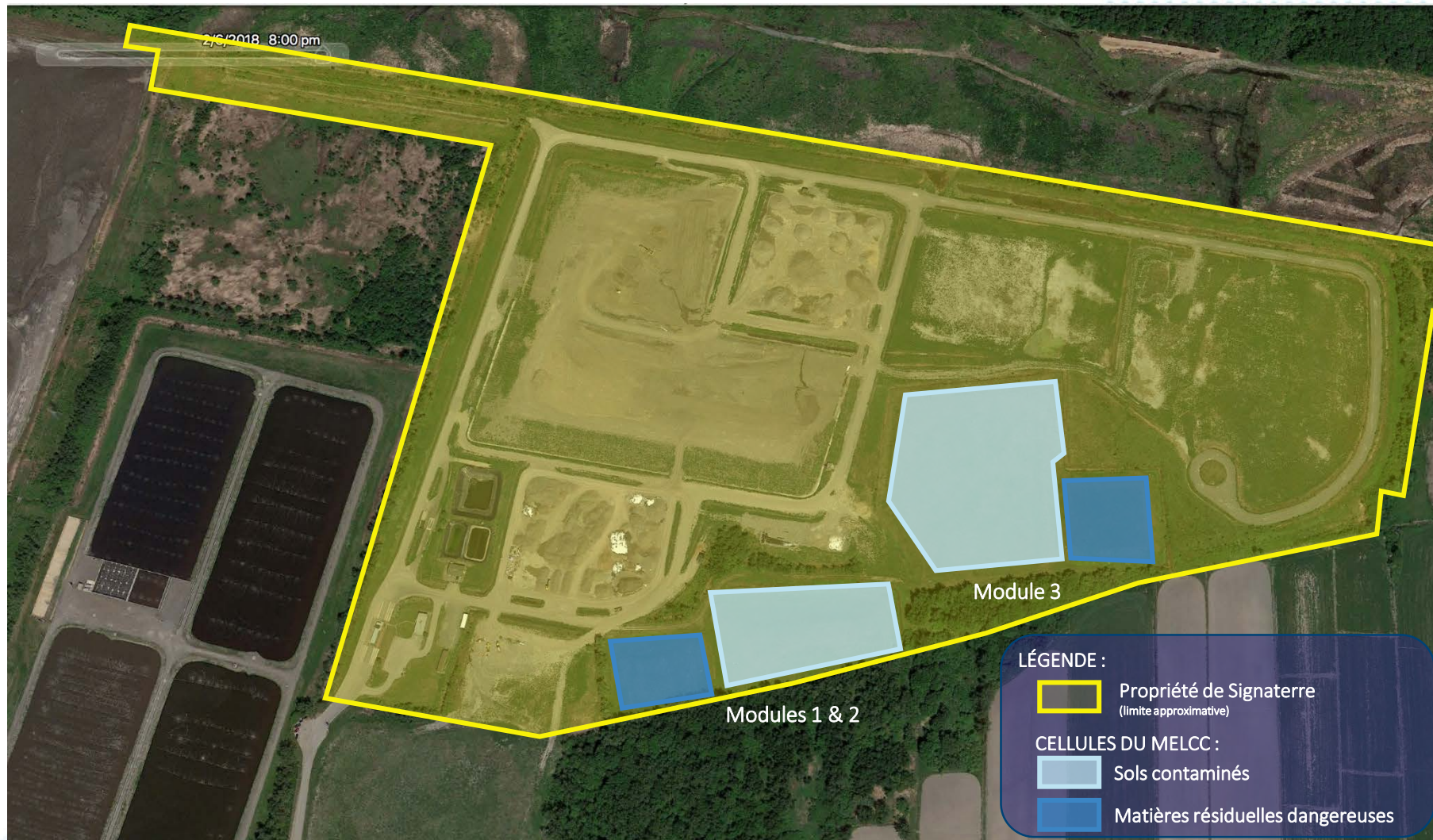
## 1993-1994 : Travaux de restauration

- Réalisation des LE temporaires des sols : 54 000 m<sup>3</sup> et 76 000 m<sup>3</sup> de capacité.
- Réalisation des LE temporaires des MDR : 4 200 m<sup>3</sup> et 10 500 m<sup>3</sup> de capacité.
- Excavation d'environ 52 800 m<sup>3</sup> de sols non-contaminés.
- Excavation des déchets enfouis, tri, lavage et élimination dans un lieu autorisé.
- Gestion des eaux contaminées (environ 38 000 m<sup>3</sup> au total).
- Quantités approximatives entreposées dans les LE temporaires suite aux travaux :
  - Sols : 129 610 m<sup>3</sup>
  - MDR : 14 700 m<sup>3</sup>

# Localisation des cellules du MELCC



# Cellules du MELCC sur le site de Signaterre



# Programme de suivi du MELCC

## 1) Assurer le confinement des matières contaminées (depuis 1998)

Objectif	Moyens	Résultats
Détecter une éventuelle fuite des cellules de confinement.	Réseau de surveillance composé de 13 puits d'observation (6 dans l'unité de surface et 7 dans l'unité d'argile).	Aucun dépassement noté des critères applicables.
	Suivi de la qualité de l'eau souterraine réalisé trois fois par année par le personnel du MELCC.	

## 2) Assurer l'intégrité du couvert végétal recouvrant les cellules (depuis 1999)

Objectif	Moyens	Résultats
Valider l'intégrité du couvert végétal recouvrant les cellules.	Tonte annuelle du couvert végétal via un contrat du MELCC.	Couvert végétal en bon état.
	Inspection visuelle par le personnel du MELCC pour le suivi des cellules et l'entretien du site.	

## 3) Contrôle du niveau de lixiviat dans les cellules (depuis 1999)

Objectif	Moyens	Résultats
Assurer un contrôle du niveau de lixiviat dans les cellules de confinement.	Pompage annuel des cellules via un contrat du MELCC.	Le pompage permet de contrôler le niveau du lixiviat dans les cellules et de diminuer le temps de résidence des lixiviats dans les cellules.
	Élimination hors site. Mesure du volume du lixiviat pompé.	

# Réhabilitation des cellules du MELCC

- Un plan en trois étapes pour la réhabilitation du site :

